

## **Alliance de la Fonction publique du Canada**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Le gouvernement entrave la croissance de l'emploi en faisant des compressions de personnel et freine la croissance économique en réduisant les dépenses publiques. L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) demande au gouvernement de sauvegarder l'économie nationale et d'investir dans les services publics forts dont les Canadiens ont besoin. Les services publics jouent un rôle important dans la sécurité et la prospérité de nos familles et de nos collectivités. Les compressions touchant ces services compromettent notre sécurité, notre santé et notre environnement. La perte d'un nombre considérable d'emplois un peu partout dans le pays, nombre qu'on estime à 55 000 dans le secteur public et à 61 000 dans le secteur privé, réduira le revenu des ménages et les dépenses de consommation, ce qui nuira inévitablement à l'économie et aux entreprises dans nos collectivités. Une étude réalisée en février 2012 par McInnes Cooper pour le compte de la ville de Charlottetown, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, l'AFPC et l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada a révélé que l'élimination de 10 à 12 % des emplois fédéraux dans l'île entraînera la perte de près de 300 emplois supplémentaires dans le secteur privé et réduira le PIB de la province de 50 à 60 millions de dollars. Pour Paul Krugman, prix Nobel d'économie, la réduction des dépenses gouvernementales en période de ralentissement ne fait que ralentir davantage l'activité économique. La mise en œuvre d'un programme d'austérité qui entraînera la perte de dizaines de milliers d'autres emplois des secteurs public et privé ne peut qu'augmenter le chômage et faire stagner l'économie.

#### **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Au lieu d'investir dans les services pouvant orienter les jeunes Canadiens vers des emplois, le présent gouvernement supprime ces services. Il a mis fin au programme des centres d'emploi pour étudiants qui offrait des services tous les printemps, partout dans le pays, depuis 40 ans. Il a pris cette mesure à un moment où le taux de chômage parmi les jeunes du Canada (c'est-à-dire les personnes de 15 à 24 ans, d'après la définition de Statistique Canada) s'élevait à 14,5 % en janvier, ce qui représente près du double du taux de chômage national de 7,6 %. Le nombre des jeunes chômeurs s'établit actuellement à 412 000, par rapport à 321 000 en septembre 2008. Témoignage flagrant d'un manque de vision, cette élimination d'un programme précieux pour les jeunes survient quelques mois à peine après que les dirigeants du G20 ont convenu de créer un groupe de travail sur l'emploi des jeunes et ont déclaré : « Nous sommes fermement convaincus que l'emploi et l'intégration sociale doivent être au cœur de nos actions et de nos politiques afin de restaurer la croissance et la confiance. »

### **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Le Canada a mis en place un admirable système de revenu de retraite qui a permis de réduire le nombre d'aînés vivant dans la pauvreté. Le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, s'ajoutant aux régimes de pension professionnels à prestations définies, donnent à la majorité des aînés d'aujourd'hui la possibilité de vivre dans la dignité. Les régimes de pension d'employeur constituent un facteur important pour de jeunes travailleurs qui doivent prendre des décisions touchant leur carrière. Toutefois, les jeunes affrontent un certain nombre d'importants défis qui font obstacle à la constitution d'un revenu de retraite suffisant et équitable. Ces défis comprennent l'endettement des étudiants, la rareté des emplois au niveau d'entrée et l'établissement de régimes de rémunération à deux niveaux accordant moins d'avantages aux nouveaux employés, dont la plupart sont des jeunes. Le budget fédéral de 2012 prévoit des mesures qui empêcheront les jeunes travailleurs d'accéder à une retraite raisonnable. Il y a lieu de noter, parmi ces mesures, l'inscription, dans la *Loi sur la pension de la fonction publique*, d'un système à deux niveaux qui porte l'âge de la retraite à 65 ans pour les nouveaux employés et qui augmente l'âge d'admissibilité aux prestations de SV/SRG des Canadiens qui ont actuellement moins de 54 ans. Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans l'amélioration du revenu de retraite futur des jeunes travailleurs et des prochaines générations. Il a en fait l'obligation de le faire. Il peut donner l'exemple en revenant sur sa décision de mettre en place des systèmes à deux niveaux pour la pension de la fonction publique et la sécurité de la vieillesse. Il peut améliorer la sécurité du revenu de retraite en doublant progressivement les prestations du Régime de pensions du Canada, en augmentant le SRG et en mettant en place un système national d'assurance-pension.

### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

La réduction des services publics a déjà des effets négatifs sur les familles et les collectivités partout dans le pays, effets qui se feront sentir pendant des années. Malgré cette réalité, les décisions concernant la nature des services touchés, le quand, le pourquoi et le comment continuent d'être prises en secret. Le Parlement, les médias et le public sont complètement exclus de ce processus. Une bonne gouvernance se caractérise d'abord par sa transparence. Nous continuons à exhorter le gouvernement à faire preuve de transparence au sujet des incidences de ses budgets sur les travailleurs, les familles, les collectivités et l'économie, et à écouter vraiment ce que tous les intervenants ont à dire, surtout quand ils comptent sur les services publics et ceux qui les dispensent. Les services publics atténuent l'inégalité et favorisent la sécurité économique, sociale et environnementale. Leur réduction nuit tout d'abord aux

collectivités vulnérables : les travailleurs pauvres, les collectivités des Premières Nations, les personnes handicapées, les immigrants récents, les femmes et les personnes racialisées. Le gouvernement doit écouter les groupes les plus durement touchés par le ralentissement économique, qui sont aussi les premiers à ressentir les effets de la compression des dépenses. Il doit également prêter l'oreille aux collectivités des Premières Nations. Elles ont des problèmes de logement, d'approvisionnement en eau potable et d'accès à l'éducation qui les exposent à des crises comme celle que nous avons pu voir à Attawapiskat. Les compressions effectuées dans les ministères fédéraux qui dispensent des services à ces collectivités ont aggravé la situation. Les réductions faites à Service Canada – qui s'élèveront à 276 millions de dollars d'ici mars 2013 – se traduisent par des attentes plus longues pour les prestations d'assurance-emploi et de sécurité de la vieillesse. Les coupures ont eu des effets particulièrement dévastateurs parmi les groupes les plus vulnérables de notre pays, comme les chômeurs et les aînés qui ont besoin de recevoir leurs prestations à temps simplement pour survivre. Le gouvernement doit également écouter ses propres scientifiques et leur accorder la liberté de s'exprimer au sujet de leur travail en revenant sur sa décision de limiter leurs contacts avec les médias. Les Canadiens ont le droit d'être informés des recherches que leurs impôts servent à financer. L'AFPC demande au gouvernement de prendre ses décisions en se fondant sur des faits. Nous voulons que le gouvernement suspende toutes les autres réductions prévues en attendant l'examen public des répercussions sociales et économiques des coupures précédentes.